

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

INFOS PRATIQUES



Maison Départementale des Personnes Handicapées

38 rue Edouard Vaillant
C.S 14233
37042 Tours Cedex 1

Courriel : info@mdph37.fr

Ma M.D.P.H en ligne

Déposer votre dossier en ligne sur www.mdphenligne.cnsa.fr

Toutes les informations dans la [rubrique Documentation Formulaires](#)

Accueil physique

L'accueil à la MDPH

- Accueil sans rendez-vous de 8H30 à 12H30 : tous les matins, du lundi au vendredi.

L'accueil près de chez vous dans les Maisons départementales de la solidarité

- Un conseiller autonomie est à votre écoute dans chaque **Maison Départementale de la Solidarité**.
Il pourra répondre à vos questions, vous orienter vers les structures compétentes, vous aidez à remplir un dossier pour la MDPH.
- Accueil sur rendez-vous en contactant la MDS la plus proche de votre domicile.
Pour trouver les coordonnées de votre MDS, [cliquez ici](#).

Un numéro de téléphone spécifique pour toute information : 02 47 75 26 66

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13H30 à 16H30.
- Pas d'accueil téléphonique le jeudi.

Une adresse mail pour le suivi de votre dossier

Vous avez des questions sur l'avancement de votre dossier, contactez l'équipe des référents administratifs simplement par mail :

- Pour les dossiers des enfants : enfance@mdph37.fr
- Pour les dossiers des adultes : adulte@mdph37.fr

Joindre son référent administratif

Dès lors que votre dossier est enregistré à la MDPH, vous pourrez joindre l'agent instructeur, en charge de votre dossier, sur sa ligne directe :

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9H30 à 11H30 et de 14H00 à 16H00
- Le jeudi de 9H30 à 11H30.

MDPH 37 - Maison Départementale des Personnes Handicapées - Touraine : www.mdph37.fr